

Résolutions de l'IBB

Adoptées par le Congrès de l'IBB à Durban en Afrique du Sud
le 1er décembre 2017



11. Résolution proposée au sujet de l'engagement de l'IBB en faveur de l'internationalisme et de l'action politique

Soumise par : UFES, Malaisie, STIEU, TEUPM, INBCWF et MANWU

Rappelant l'adoption, à l'occasion du 3^{ème} Congrès mondial de l'IBB, de la résolution n° 1 qui a ouvert la voie à la création du Groupe de travail sur le plan stratégique (GTPS), dont la mission consiste à passer en revue l'ensemble des activités de l'IBB ainsi que ses structures mondiales et régionales en vue d'assurer, entre autres, la cohérence des projets de coopération pour le développement syndical avec l'agenda politique de l'IBB et la prise en compte des décisions dans le Plan stratégique mondial et les lignes directrices adoptées par les organes statutaires.

Reconnaissant que le Comité mondial a mandaté le GTPS afin de mener une série de consultations avec l'ensemble des régions dans le but de recueillir tout un éventail de points de vue et d'opinions et de débattre à propos des recommandations. Le GTPS a soumis son rapport complet qui a été salué et approuvé par le Comité mondial et le Conseil mondial en 2015.

Considérant la décision du Comité mondial et du Conseil mondial de faire du rapport du GTPS la pierre angulaire du 4^{ème} Plan stratégique mondial de l'IBB, résultante d'un processus participatif, ainsi qu'en témoignent les quatre conférences régionales et les documents de travail.

Dans le respect des impératifs de responsabilités communes mais différenciées, les affiliés de l'IBB doivent tenir compte des différents niveaux de configuration organisationnelle et de développement des syndicats affiliés, en fonction de leurs propres dynamiques et contextes régionaux et nationaux. La solidarité mondiale doit toujours être considérée dans le cadre d'un partenariat collaboratif fondé sur le respect mutuel et l'égalité, dépourvu de tout favoritisme. Dans la conjoncture actuelle, la solidarité mondiale et les programmes de l'IBB devraient être déterminés uniquement sur la base du Plan stratégique mondial de l'IBB et du consentement mutuel des organisations concernées, et non par une seule organisation ou selon les contributions financières des régions.

Reconnaissant que le contexte politique, économique et socioculturel actuel dans les pays du Sud a été marqué par le passé d'impérialisme et les politiques néolibérales actuelles lancées par les banques multilatérales de développement et soutenues par les multinationales, les syndicats basés dans les pays du Sud se heurtent aujourd'hui à des défis colossaux pour organiser les travailleurs, allant même jusqu'à l'emprisonnement ou l'assassinat de dirigeants syndicaux. Le mouvement syndical international et la solidarité mondiale doivent s'inscrire dans un cadre aussi étendu que possible.



L'objectif de viabilité organisationnelle, politique et financière de l'IBB doit être une priorité systématique pour tous les affiliés, fondée non seulement sur les Documents statutaires de l'IBB mais aussi sur le Plan stratégique mondial approuvé lors du Congrès et mis en œuvre par les structures régionales dans la droite ligne de leurs priorités.

Réaffirmant la nécessité d'utiliser prudemment les cotisations aux fins des activités de l'IBB, il convient de considérer dûment le caractère tout aussi essentiel des sources de financement externes destinées à la coopération pour le développement syndical, en vue d'étendre la solidarité mondiale et le développement syndical. Ces deux ressources internes et externes précieuses sont essentielles au travail de l'IBB et doivent être allouées et utilisées selon des directives et des réglementations bien définies. Ces deux moyens de financement doivent être considérés comme des ressources complémentaires en vue d'assurer la viabilité financière.

La coopération au développement syndical doit systématiquement s'opérer sur la base de processus participatifs, depuis le stade de la conception et des besoins en personnel jusqu'au suivi et à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre.

Au vu des considérations qui précèdent, il est résolu ce qui suit :

1. Demander à tous les affiliés de l'IBB d'assurer un soutien inconditionnel à la bonne mise en œuvre des suites données à la résolution 1, telles qu'elles sont énoncées dans le rapport du GTPS et reflétées dans le Plan stratégique mondial.
2. Appeler l'ensemble des affiliés et des organisations de solidarité assurant la mise en œuvre directe des projets dans les régions à respecter le droit de la région de déterminer son propre processus interne ainsi que ses priorités ancrées dans le Plan stratégique mondial.
3. Enjoindre à l'ensemble des affiliés de respecter strictement le principe de solidarité mondiale, à savoir le fait d'accorder un soutien – action politique et ressources financières et humaines – à l'endroit des syndicats qui connaissent une situation difficile.
4. Exhorter les affiliés à investir durablement dans les activités d'organisation et l'action politique, par tous les moyens possibles.

SUR PROPOSITION DE :



Fatimah Mohammad
Présidente du Comité international des femmes de l'IBB
UFES Malaisie

Cette résolution a été appuyée par les affiliés suivants de l'IBB :
STIEU, TEUPM, FKUI, INBCWF et MANWU



BWI • BHI • BTI • IBB • ICM
www.bwint.org